

Déontologie : éthique, obligations et compétence (2 heures)

OBJECTIFS

- Identifier les nouvelles règles du code de déontologie

INFORMATIONS

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

Durée : 2 heures

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Étude de cas
- Questions/Réponses

Matériels :

- Plateforme LMS
- Vidéo animée par un formateur qualifié
- Bloc-notes, assistance
- Messagerie formateur

Méthodes d'évaluation :

- QCM d'évaluation

CONTACT

Tél : 09 80 80 18 60

Email : contact@start-learning.fr
www.start-learning.fr

NDA : 32 60 03216 60

Module 1 : Les articles du code de déontologie des professions immobilières

2 Heures

Séquence 1 : La déontologie

- ▶ Appréhender la notion de déontologie
- ▶ La déontologie et les professions immobilières

Séquence 2 : L'éthique

- ▶ L'éthique professionnelle
- ▶ La bonne exécution des missions incombant au professionnel de l'immobilier
- ▶ La responsabilité du professionnel de l'immobilier

Séquence 3 : Les obligations

- ▶ Le respect des obligations législatives et réglementaires
- ▶ La réglementation du métier du professionnel de l'immobilier
- ▶ La réglementation particulière à laquelle est assujéti le professionnel de l'immobilier

Séquence 4 : La compétence

- ▶ Le professionnel de l'immobilier doit être compétent (formation initiale)
- ▶ Les conditions d'accès au métier d'agent immobilier
- ▶ La formation professionnelle comme vecteur

Certification

Qualiopi
processus certifié

Financements

MON COMPTE FORMATION **OPCO** **pôle emploi**

Nous suivre



Formations accessibles aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.